

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Résen
au
Monite
belge



06115975

Déposé au greffe du Tribunal de
commerce de Tournai, le

Greffe 06 JUL 2006

Dénomination : **VERTE FONTAINE SA**

Forme juridique **SOCIETE ANONYME**

Siège **CHAUSSÉE D'YPRES 34 à 7784 WARNETON**

N° d'entreprise **0450166112**

Objet de l'acte : **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20.05.2006 TENUE AU SIEGE SOCIAL A 10 H**

Monsieur Guy LAUWARIER préside l'Assemblée.

Il désigne en qualité de secrétaire Madame Jacqueline MONTAINE.

L'Assemblée choisit comme seul scrutateur Monsieur Nicolas LAUWARIER

Monsieur le Président fait constater que, suivant liste de présences ci-annexée, 4 actionnaires possédant 408 actions sont présents (ou représentés), ce que le scrutateur confirme

Il expose ensuite que l'Assemblée a été régulièrement convoquée par insertions faites dans les journaux suivants, dont les numéros justificatifs sont déposés sur le bureau :

- a) Moniteur Belge (03.05.2006)
- b) L'Echo (03.05.2006)

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, les administrateurs sont présents pour répondre aux questions qui leur seraient posées.

Le Président rappelle que l'ordre du jour comporte les points ci-après:

1. Lecture du rapport de gestion ;
2. Discussions des comptes annuels au 31.12.2005 ;
3. Approbation des comptes annuels ;
4. Décharge aux administrateurs et émoluments ,
5. Mandat des administrateurs.

-
-
-

L'Assemblée adopte ensuite le renouvellement du mandat des administrateurs à savoir,

- 1.Monsieur Guy LAUWARIER
- 2.Madame Jacqueline MONTAINE
- 3 Monsieur Nicolas LAUWARIER
- 4.Monsieur Alexandre LAUWARIER

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille douze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance, commencée à 10 H, est levée à 11 H après lecture et approbation du présent procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2006 - Annexes du Moniteur belge